

# Immobilier et personnes morales: aspects fiscaux choisis

6 et 7 octobre 2022

(2 journées entières, Lausanne ou formation en ligne)

## Public visé

- Avocats et juristes
- Comptables et consultants
- Conseillers fiscaux
- Membres de l'administration fiscale
- Praticiens de la fiscalité

## Contenu

- Problèmes actuels concernant la fiscalité des personnes morales
- Présentation des lois, jurisprudences et circulaires récentes selon une approche pratique et casuistique
- Aperçu des projets de réforme discutés sur la scène suisse et internationale

## Conditions-cadres

Disposer de bonnes connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la fiscalité

## Vos avantages

Vous connaîtrez les développements récents de la fiscalité suisse et internationale des personnes morales.

Vous saurez

- Appliquer ces règles et pratiques.
- Identifier les évolutions prochaines de la fiscalité des personnes morales.

## Responsables du séminaire et conférenciers

**Fabien Liégeois**, dr. iur, chargé de cours à l'UNIFR (Programme de LL.M.), counsel CMS von Erlach Partners SA, LL.M., expert fiscal diplômé

**Gregory von Gunten**, avocat & expert fiscal diplômé, associé fondateur de l'étude Lenoir Delgado & Associés SA

## Conférenciers

**Marc Baumann**, manager corporate tax, PwC Genève, expert fiscal diplômé

**Alexandre Conus**, expert fiscal diplômé, expert fiscal CSI, collaborateur senior de l'étude CMS von Erlach Partners SA

**Laurence Cornu**, experte fiscale diplômée, dr. iur., avocate associée chez Gross & Associés

**Thibaut de Haller**, associé corporate tax, PwC Genève, expert fiscal diplômé

**Thierry de Mitri**, expert fiscal diplômé, De Mitri Conseils SA

**Maximilien de Ridder**, avocat, CFA, collaborateur senior chez Lenz & Staehelin

**Sandrine Debétaz**, experte fiscale diplômée, lic. Oec., MScCCF, associée de la fiduciaire Bonnefous & Cie SA

**Danilo Delgado**, avocat & expert fiscal diplômé, associé de l'Etude Junod Muhlstein Lévy Puder & Associés

**Pierre Dériaz**, directeur de la division de la taxation, expert fiscal diplômé

**Alexandre Faltin**, avocat, associé Oberson Abels SA, master of Advanced Studies (DES en droit fiscal), chargé d'enseignement à l'UNIGE (Faculté d'économie et de management)

**Brahim Hoxha**, expert fiscal diplômé, expert diplômé en finance et investissements CIWM, économiste d'entreprise diplômé, senior wealth planner – Banque Pictet & Cie SA, Genève et Lausanne

**Philippe Jacquemoud**, avocat, LL.M. (Columbia), associé Jacquemoud Stanislas

Séminaire fiscal



**Nicole Krenger**, BLaw, MLaw, LL.M.,  
division principale politique fiscale, AFC

**Thomas Meister**, dr. iur., LL.M., avocat &  
expert fiscal diplômé, associé en l'étude  
Walder Wyss SA

**Stefan Oesterhelt**, avocat & expert fiscal  
diplômé, associé de l'étude Homburger SA

**Cedric Panchaud**, dr. iur. – avocat, titulaire  
du brevet de notaire, expert fiscal diplômé

**Floran Ponce**, avocat et expert fiscal  
diplômé, LL.M, associé de l'Etude Lenz &  
Staehelin, Genève

**Per Prod'hom**, avocat & expert fiscal di-  
plômé, associé chez Streng SA

**Emilia Rebetez**, LL.M., avocate & experte  
fiscale diplômée, managing  
associate en l'étude Walder Wyss SA

**Laila RoCHAT**, avocate, experte fiscale  
diplômée, Oberson Abels SA, Genève

**Daniel Schafer**, avocat et expert fiscal  
diplômé, associé Lenz & Staehelin

**Bastien Verrey**, dr. iur., notaire, chargé de  
cours UNIL

#### Date

6 et 7.10.2022 (deux journées entières)

#### Lieu

Royal Savoy Hôtel & Spa  
Avenue d'Ouchy 40  
1006 Lausanne  
www.royalsavoy.ch

#### Formation en ligne

La formation en ligne est diffusée via  
le système de vidéoconférence ZOOM.

#### Prix du séminaire en présentiel et en ligne

CHF 1300.– non-membre  
CHF 1100.– collaborateur spécialisé ou  
expert membre individuel d'EXPERTSuisse  
ou membre OREF

#### Sont compris en présentiel

- toute la documentation  
(version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les  
pauses, eau minérale dans la salle, repas  
de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

#### Sont compris en ligne

- toute la documentation  
(version papier et numérique)
- accès ZOOM
- TVA 7,7 %

#### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera  
comptabilisée à raison de 16 heures par  
EXPERTSuisse. Le certificat de présence  
vous sera adressé par EXPERTSuisse SA  
après le séminaire.

## Programme, 6 octobre 2022

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.15	Introduction	Gregory von Gunten
09.15–10.00	Boîte à outils: transaction immobilière	Laïla Rochat/ Alexandre Faltin
10.00–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	Droits réels limités : enjeux fiscaux	Bastien Verrey
11.15–11.45	Flash jurisprudence	Gregory von Gunten/ Brahim Hoxha
11.45–12.30	PCC immobiliers	Pierre Dériaz/ Thierry De Mitri
12.30–14.00	Repas de midi	
14.00–14.45	Commerce professionnel d'immeubles: état des lieux et perspectives	Laurence Cornu
14.45–15.15	Flash actualité: suppression de l'imposition de la valeur locative	Sandrine Debétaz
15.15–15.40	Pause-café	
15.40–16.15	Prix OREF et exposé lauréat 2021	Per Prod'hom Maximilien De Ridder
16.15–17.00	Immeubles & Restructuration	Daniel Schafer
17.00–17.15	Conclusion	

### Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch), en particulier:

#### Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

#### Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'annulation: sans frais

**Annulation** après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

**Annulation** à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

#### CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch).

## Programme, 7 octobre 2022

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.10	Introduction	Fabien Liégeois
09.10–09.55	Boite à outils: pertes	Alexandre Conus/ Fabien Liégeois
09.55–10.15	Flash jurisprudence	Gregory von Gunten/ Brahim Hoxha
10.15–10.45	Pause-café	
10.45–11.45	Structure de private equity: remboursement de l'impôt anticipé	Philippe Jacquemoud/ Stefan Oesterhelt
11.45–12.30	Restructurations: problèmes choisis en lien avec la Circ. 5a	Cedric Panchaud/ Danilo Delgado
12.30–14.00	Repas de midi	
14.00–14.45	Rachat d'actions	Floran Ponce
14.45–15.15	Flash actualité: Mise en œuvre de l'imposition minimale en Suisse	Nicole Krenger
15.15–15.45	Pause-café	
15.45–16.30	Développements récents en matière de transactions M&A	Emilia Rebetez/ Thomas Meister
16.30–17.15	Imposition minimale: premières questions pratiques	Thibaut de Haller/ Marc Baumann
17.15–17.30	Conclusion	

### Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch), en particulier:

#### Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

#### Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'annulation: sans frais

**Annulation** après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

**Annulation** à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

#### CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch).

## Information/Administration

---

- Non-membre  
 Membre OREF  
 Membre EXPERTsuisse

**Aspects choisis de la fiscalité  
des personnes morales**

- 6 et 7 octobre 2022  
Lausanne

- Présentiel  
 En ligne

\_\_\_\_\_  
Nom, Prénom

**Adresse professionnelle**

\_\_\_\_\_  
Société

\_\_\_\_\_  
Complément sur la société

\_\_\_\_\_  
Rue

\_\_\_\_\_  
NPA/Ville

\_\_\_\_\_  
Téléphone professionnel

\_\_\_\_\_  
E-mail professionnel

**Adresse privée**

\_\_\_\_\_  
Rue

\_\_\_\_\_  
NPA/Ville

\_\_\_\_\_  
Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée  
 Facture à l'adresse professionnelle  
 Correspondance à l'adresse privée  
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

\_\_\_\_\_  
Lieu/Date

\_\_\_\_\_  
Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
SEMINAIRE FISCAL, OREF-EXPERTsuisse, c/o EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28,  
CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)